



NOM'INFORME

Numéro 3

Revue Municipale Printemps 2009

Sommaire

- *L'édito*
- *Les finances locales (page 2)*
- *Le Budget 2009 (page 3)*
- *Les Taxes Locales (page 4)*
- *Les Subventions aux associations (page 4)*
- *Actualités Municipales (page 5, 6 et 7)*
- *Informations pratiques (page 8)*
- *Quelques manifestations de début d'année (page 9 et 10)*
- *Manifestations à venir (page 11)*
- *Rubrique Santé (page 12)*



NOM'INFORME, troisième du nom dans sa formule actuelle, marque une année déjà, d'exercice du mandat municipal.

Vous y trouverez l'actualité récente : qu'elle reprenne la vie administrative, la vie officielle, festive ou individuelle de notre commune.

Vous y trouverez aussi une présentation à la fois claire et détaillée des Finances Communales que l'on doit à notre adjoint aux finances.

Un nouvel accueil, un nouveau matériel, enfin la poursuite d'un élan lui aussi nouveau...

L'avenir, ce sont d'importants chantiers : Travaux de réfection de la voirie rue de la COMMUNE, rue HAUTE et partiellement rue Bernard DELEMME ; poursuite des travaux d'assainissement des rues Bernard DELEMME, Georges HERENT et Emile PAYEN.

L'avenir, c'est la mise en place progressive d'un plan d'amélioration de la Sécurité Routière et d'abord, subventions obligent, l'implantation d'un plateau ralentisseur au niveau de la Mairie afin de limiter la vitesse parfois excessive de certains véhicules.

L'avenir c'est la réflexion autour de la mise à niveau du réseau d'éclairage public.

Quant au présent, ce sont les multiples sujets qui enrichissent l'ordre du jour de nos réunions de Conseil. Vous êtes plus nombreux à y assister ; je vous encourage à venir plus nombreux encore.

Le présent c'est aussi le chantier entrepris sous l'autorité du Conseil Général pour l'édification d'un « Giratoire » à la sortie de NOMAIN vers ORCHIES-MOUCHIN, chantier délicat en raison de l'importance de la circulation routière. **SOYEZ VIGILANTS** et **PRUDENTS**, les travaux doivent durer jusqu'à mi-août.

Le présent c'est aussi le dossier de passage du Plan d'Occupation des Sols au Plan Local d'Urbanisme (PLU). Nous y sommes contraints sous l'égide du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale du Douaisis) ; du reste, un certain nombre de communes environnantes sont dans cette démarche.

En page intérieure, vous trouverez un article de présentation de ce projet sur lequel nous reviendrons fréquemment pour vous tenir informés.

Toutes nos manifestations communales sont autant de moments d'échanges, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ; cela sera toujours pour nous un véritable plaisir.

A Bientôt
Le Maire, Daniel BONNET
et le Conseil Municipal

Rappel des règles de la Comptabilité Publique

Le Budget Communal

Il s'agit d'un plan d'ensemble prévoyant et autorisant les recettes et les dépenses d'un exercice. C'est un acte prévisionnel et, en tant que tel, susceptible d'être modifié ou complété en cours d'exécution par des **Décisions Modificatives**.

Le budget est préparé par les services financiers de la commune. Il est voté en séance publique par le Conseil Municipal.

Il est composé de la **section de Fonctionnement** et de la **section d'Investissement**.

La section de fonctionnement correspond aux recettes et aux dépenses à caractère permanent, il s'agit du fonctionnement au quotidien de la collectivité. On y trouve des recettes provenant du produit des impôts et des dotations de l'état, et des dépenses liées aux frais d'entretien, aux réparations de voirie, aux salaires des agents communaux et aux participations financières auprès des syndicats extra-communaux.

La section d'investissement correspond aux recettes et aux dépenses à caractère occasionnel traduisant des opérations valorisant la commune.

Il s'agit par exemple d'acquisition de biens immobiliers, de construction de nouvelle infrastructure ou de remplacement de voirie communale. Ces opérations sont financées par des subventions de l'état, par l'emprunt ou par des excédents de fonctionnement.

L'exécution du Budget

La réalisation des opérations est basée sur un principe fondamental : la séparation des ordonnateurs (la municipalité) et des comptables (le trésor public).

Les services financiers de la commune commandent, reçoivent, utilisent une fourniture ou un service.

Le trésor public est responsable du recouvrement des recettes et assure le paiement des dépenses.

La clôture de l'exercice budgétaire

Il est sanctionné par le vote du Compte Administratif établi par la Commune et du vote du Compte de Gestion établi par le trésor public. Les deux documents doivent en principe être identiques.

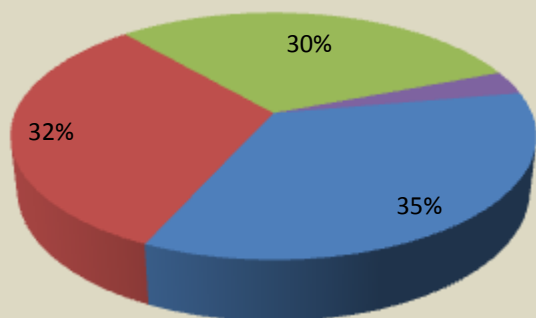
Les Résultats financiers de la commune

Le résultat des années antérieures cumulé au résultat de l'exercice 2008 affiche un excédent de 984 045 €. Les investissements prévus en 2009 (voir page suivante) requièrent un besoin de financement à hauteur de 577 718 €. Ce financement sera réalisé grâce à un excédent de la section de fonctionnement de 162 435 € ainsi qu'à une partie de l'excédent cumulé pour un montant de 415 283 €.

L'excédent restant (568 762) permettra de financer des investissements ultérieurs et servira de fond de roulement pour l'année en cours.

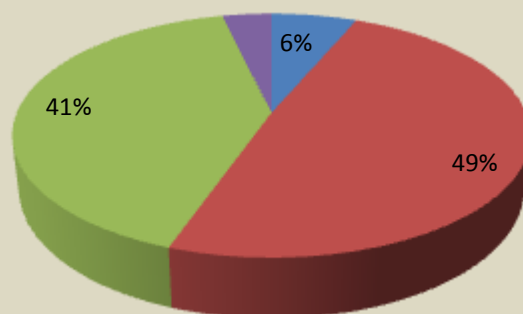
Dépenses de Fonctionnement

- Charges courantes
- Charges du personnel
- Autres charges
- Divers



Recettes de Fonctionnement

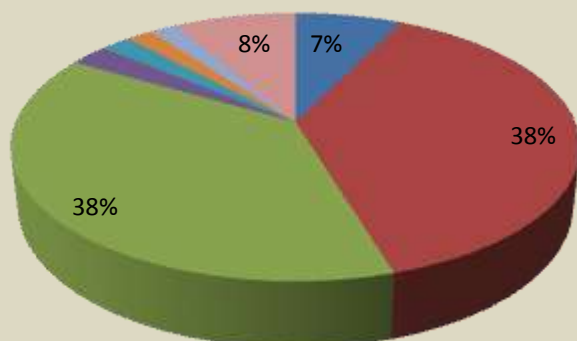
- Produits des services
- Impôts et Taxes
- Dotations de l'état
- Divers



Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 1 140 200 € tandis que les recettes de fonctionnement sont de 1 302 634 € ce qui permet de dégager un excédent de 162 435 €.

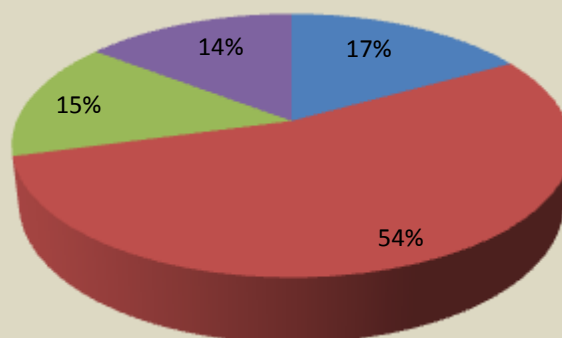
Dépenses d'Investissement

- Remboursement des emprunts
- Bibliothèque
- Plan Local d'Urbanisme
- Chaussée rue Delemme...
- Eclairage Publicque
- Véhicule



Recettes d'Investissement

- T.V.A - Taxe Locale Urbanisme
- Subvention réfection chaussée
- Subvention Bibliothèque
- Autres subventions



Quant aux dépenses d'investissement qui s'élèvent à 958 807 €, elles seront couvertes par les recettes d'investissement d'un montant de 405 989 €, par l'excédent de fonctionnement 2009 et par une partie des excédents cumulés.

Ce Budget 2009 a été établi dans un esprit de transparence et de sincérité. Il reflète la réalité des dépenses et des recettes communales.

Avec un budget serré, il est possible de dégager un excédent de fonctionnement et ainsi, sans avoir recours à l'emprunt, de financer les travaux et les acquisitions d'investissement.

Par ce budget, Nomain participe pleinement à la relance de l'économie et favorisera, dans la mesure du possible, les entreprises et artisans locaux pour la réalisation de ses projets.

Les Taux d'imposition des taxes directes locales

L'évolution **communale** de la taxe d'habitation est de 1,98%, de la taxe Foncière Bâti de 2% et de la Taxe Foncière non Bâti de 2%. Le conseil Municipal a choisi de continuer à faire évoluer raisonnablement les taxes locales de manière à ne pas alourdir les charges financières des Nomainois et Nomainoises tout en percevant des recettes indispensables qui permettront de financer les investissements nécessaires pour le bien être de chacun.

La taxe Professionnelle, qui depuis 2001 est versée à la Communauté de Commune puis reversée à la commune, est constante, et son produit est de 81 297 €.

Taux d'imposition	Nomain 2009	Moyenne des Communes d'Espace en Pévèle 2008	Departement du Nord 2008	France 2008
Taxe d'Habitation	13,35	15,61	25,97	14,57
Foncier Bâti	13,74	27,8	24,57	18,74
Foncier non Bâti *	53,5	41,52	50,55	44,81

*Cas des terrains nus de toutes habitations.







Les subventions aux associations

C.E.S.C	35 000
Harmonie Union Nomainoise	12 125
Football Club Nomainois	6 870
Tir Sportif	4 250
O.C.C.E - Leo Lagrange	1 937
Amicale Laïque Léo Lagrange	1 715
A.P.E.L - St-Martin	1 612
Les amis des oiseaux	860
Club Sébasto	860
Ass. départementale des ACPG	510
Gymnastique Nomainoise	530
Ass. Cycliste Nomainoise	325
Ados Rythme	450
Club Hippique Nomain	315
U.S.E.P - Léo Lagrange	242
L'ilôt z'enfants	275
Ass. des petits Bouts	156
Ass. Tennis Club	100

Recherche sur le cancer	400
Ass. Des Myopathes	400
Amicale des donneurs de sang	400
Ass. Des Paralysés de France	400
Chambre des métiers	180
Coop. Collège du Pévèle	164
Sté Historique Pays du Pévèle	100
Restos du Cœur	100

La participation de la commune à l'Organisme de Gestion de l'école Saint Martin s'élève pour l'année 2008 à 57 058 €. Pour mémoire, cette participation est régie par un contrat d'association entre la commune de Nomain et l'Ecole Saint Martin, elle est calculée en fonction des dépenses de fonctionnement de l'école Léo-Lagrange.

Le CESC (Comité des Evénements Sociaux et Communaux) a été créé en 2008 et remplace l'ancien CAS. Cette association a pour but d'organiser et de financer totalement les manifestations et prestations suivantes :

-  Le Loto de Février
-  Le repas des Aînés en Mai
-  Les manifestations du 13 Juillet (hors feu d'artifice)
-  Le voyage du mois d'Août
-  La Ducasse de Septembre
-  Le Colis des Aînés

Plan Local d'Urbanisme

(PLU)

En vue de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), un groupe de travail a été constitué. La première étape consiste à choisir le bureau d'étude qui sera chargé d'accompagner la commune tout au long du processus.

Après avoir établi le cahier des charges nécessaire à l'appel d'offre, le Conseil Municipal choisira, sur proposition du groupe de travail en collaboration avec la Direction Départementale de l'Équipement, le bureau d'étude. Nous avons à ce jour 8 propositions.

Les principaux objectifs sont :

- Accueillir de façon progressive une population attirée par un environnement rural en accroissant modérément le nombre de logements.
- Le Plan d'Occupation des Sols actuel laisse un certains nombres d'espaces non constructibles insérés dans des espaces constructibles, cette situation devra être solutionnée.
- La construction de logements locatifs en particulier pour les jeunes.
- Permettre à la Municipalité d'étendre son parc immobilier pour de nouveaux projets.
- Protéger l'activité agricole.

Des réunions publiques seront prévues, nous vous tiendrons informés des dates.

Un nouvel Accueil



L'espace accueil est maintenant à votre disposition et permet de vous recevoir dans un esprit de convivialité et de confidentialité.

Des nouveaux moyens



Le fourgon «rouge » n'étant pas adapté et devenant obsolète, la commune vient d'acquérir un camion benne d'occasion qui permet à notre équipe d'entretien de travailler avec plus d'efficacité.



Plus de sécurité

Le Giratoire sur les routes départementales 938 et 127.

Les travaux de construction du Rond-point approuvés par le Conseil Général pour un montant de 710 000 € ont débuté le 14 Avril 2009. Ce giratoire permettra d'améliorer le flux des véhicules et surtout la sécurité. De jour comme de nuit, sur cet axe très fréquenté, soyez très vigilants.

Réfection de chaussée

Une réfection partielle de la chaussée au niveau de la rue Michel Beyaert et du Bas Hameau vient d'être réalisée. A l'horizon 2010/2011, des travaux d'assainissement seront effectués, une réfection complète de la chaussée sera alors réalisée.

Les travaux de rénovation des rues de la commune, Bernard Delemme et Fort Debout débiteront au cours du dernier trimestre 2009.

Les travaux d'assainissement des rues Bernard Delemme (partie restante), Emile Payen et Georges Herent débiteront aussi au cours du dernier trimestre. Ces travaux, pilotés par le Syndicat Intercommunal du Pévèle, d'un montant estimé à 550 000 €, permettront le raccordement des logements à l'égout.

Des nouveaux commerces

Un marché à Nomain

Depuis quelques semaines, nous accueillons sur notre commune des commerçants proposant fruits, légumes et poissons. Ces commerces sont complémentaires à ceux déjà existants et, dans cet esprit, nous cherchons à élargir l'offre.



Des débuts prometteurs pour le « petit marché de Nomain ».

Une petite épicerie

Vous pouvez désormais acheter votre épicerie à la Civette de Nomain, 56 rue Jean Lebas. Un service de « Clefs minute » et de pressing est disponible également.

Une nouvelle Association

« La magie du Cœur » a pour but de recueillir des fonds destinés à l'amélioration des conditions de vie des personnes hospitalisées et d'assurer ponctuellement un accompagnement bénévole.

Un nouveau centre aéré en août

Conformément à notre programme de la campagne électorale, La Municipalité va proposer un « mini » centre aéré du 3 au 21 Août prochain. Il sera limité en nombre de places et n'offrira pas de service de restauration le midi. C'est une année de test, et si elle devait s'avérer concluante, nous élargirions alors les capacités d'accueil en 2010.

Du nouveau pour l'Îlot z'ados

Chaque mercredi et samedi après-midi pendant la période scolaire, les enfants de 8 à 12 ans se rassemblent pour passer des après-midis récréatifs avec travaux manuels, grands jeux, activité cuisine, jeux d'eau, création, etc. Les enfants sont encadrés par Céline Duhem dans le cadre d'un Accueil de loisirs sans hébergement.

Si vous êtes intéressé, alors venez vous inscrire pour le mois de juin (les 3, 6, 10, 17 et 20 juin et le 24, fête de fin de centre)

Inscriptions le vendredi 29 mai 2009 de 16h30 à 19h30.

J'adore les devinettes et les charades de l'accueil.
Sylvain

Il y a un baby-foot et des fléchettes
Valentin

J'aime bien faire les travaux manuels.
Nicolas

Beaucoup d'ambiance et plein de jeux.
Céline est super.
Madeline

On fait quelque chose de son après-midi au lieu de regarder la télé.
Céleste



On apprend pleins de nouveaux jeux.
Hugo

J'aime bien les thèmes comme apprendre à cuisiner.
Aurélië

C'est cool car on retrouve ses copines
Margaux

Départ en retraite

Bernard MORTREUX est entré en fonction en tant qu'Adjoint Technique le 1^{er} octobre 1990.

Après 19 ans au service des Nomainois et des Nomainoises, la famille de Bernard, la Municipalité et le Personnel communal ont célébré, ensemble, ce départ bien mérité.

Nous souhaitons de nouveau, à Bernard, une retraite paisible et néanmoins active.



Noces d'or



Il y a 50 ans, Jean-Claude ISORE prenait pour épouse Raymonde WAROQUET. La famille, les amis, Mr le Maire ont dignement participé à cette célébration. Mr ISORE s'est beaucoup investi pour la commune notamment dans la création du stand du Tir Sportif qui porte son nom.

Un ticket pour l'espace

C'est en achetant un paquet de barres chocolatées que Véronique Devassine, enseignante à Nomain, a gagné, par tirage au sort, un voyage pour l'espace.

Elle a offert son ticket pour l'espace à son mari qui prendra place à bord de la navette spatiale américaine, le Rocketlane XP au second semestre 2010



Homme de cœur, Homme de bien, tel était **Pierre DERNAUCOURT**. Toujours modéré, toujours tempéré, toujours réfléchi, mais jamais à court d'idées. La justesse de ses analyses, la pertinence de ses appréciations renforcent la place qu'il occupait depuis longtemps parmi nous. Un grand Aîné s'en est allé ; il nous laisse avec nos regrets et notre peine. Nous le remercions pour tout ce qu'il a apporté à la commune notamment pendant ses mandats de Conseiller Municipal.



Collecte des déchets

❖ Passage de la collecte des déchets ménagers

Comme vous l'avez peut-être constaté, le prestataire chargé de la collecte des déchets ménagers a changé depuis le 15 mars 2009. Le nouveau prestataire « COVED » remplace « ESTERA » suite à une commande groupée effectuée par les communautés de communes du Pévèle. Une période de rodage est nécessaire afin de stabiliser les heures de collecte qui restent pour Nomain le Lundi.

Pour tous renseignements, appeler au 0320715500.

❖ Passage de la collecte des déchets verts

Le Mardi du 1^{er} Avril au 30 Novembre 2009

❖ Prochain passage de la collecte des encombrants

Le prochain passage est prévu le 30 Novembre 2009

Croix rouge Française



Les journées de Quête Nationale sur la voie publique sont fixées aux Samedi 23 et Dimanche 24 Mai 2009.

La quête sera faite par des bénévoles munis d'un tronc scellé et d'une carte d'habilitation.

Calendrier des élections

Elections Présidentielles

- Durée du mandat : 5 ans.
- Dernière élection : 22 Avril et 6 Mai 2007.
- Prochaine élection : 2012.

Elections Législatives

- Durée du mandat : 5 ans.
- Dernière élection : 10 et 17 Juin 2007.
- Prochaine élection : 2012.

Elections européennes

- Durée du mandat : 5 ans.
- Dernière élection : 13 Juin 2004.
- Prochaine élection : Dimanche 7 Juin 2009.

Elections Municipales

- Durée du mandat : 6 ans.
- Dernière élection : 9 et 16 Mars 2008.
- Prochaine élection : 2014.

Elections Régionales

- Durée du mandat : 6 ans.
- Dernière élection : 21 et 28 Mars 2004.
- Prochaine élection : Mars 2010.

Elections Cantonales

- Durée du mandat : 6 ans.
- Dernière élection : 9 et 16 Mars 2008.
- Prochaine élection : Mars 2011.

Carnaval organisé par l'école Saint Martin



Les élèves, les enseignantes et les membres de l'association des parents d'élèves ont fêté l'arrivée du printemps en défilant des rues de Nomain déguisés comme il se doit. Ils étaient accompagnés d'une jolie carriole qui déversait des nuages de confettis. Une collation les attendait dans la salle des fêtes.



Spectacle lyrique

La scène de la salle Louette accueillait ce samedi 4 Avril un spectacle intitulé « **Mozart Gourmand, Délices d'opéra** ».

Une belle manifestation avec de belles voix et un excellent accompagnement au piano. On a certes là franchi une étape en abordant l'opéra dans la langue d'origine : MOZART se chantant à la fois en Italien et en Allemand ; l'occasion de découvrir (ou de redécouvrir) que la langue de GOETHE présente de merveilleuses sonorités musicales.



Voici une conversation surprise dans l'auditoire ce soir là :

Quelles belles voix! Même si je n'ai pas compris les paroles... Tu peux m'expliquer ce qu'est une soprano, une mezzo-soprano, un ténor et un baryton?

-Tu sais qu'il y a des sons aigus et des sons graves. Les enfants et les femmes ont des voix aiguës, les hommes des voix graves. L'une des chanteuses pouvait chanter plus aiguë que l'autre : c'était une soprano; sa partenaire une mezzo-soprano. Chez les hommes la voix la plus aiguë est celle du ténor...

-Donc l'autre chanteur était le baryton!

-Tu as tout compris. J'ajouterai tout de même qu'une voix de femme plus grave que celle de la mezzo-soprano est une voix d'alto. Certaines familles d'instruments de musique ont les mêmes caractéristiques : je pense aux saxophones soprano, alto, ténor et baryton...

Parcours du Coeur

Environ 200 personnes ont arpenté les chemins de la Commune pour ne pas oublier que l'activité physique est la meilleure alliée de notre cœur. Outre les marcheurs, l'association Cycliste Nomainoise s'est jointe à la Municipalité afin d'organiser plusieurs parcours.

Les écoliers avaient montré l'exemple le vendredi matin en participant aux fléchages des différents itinéraires.

Cette année, Virginie Foucault a assuré le service d'infirmerie. Un grand merci au Docteur Vandelannoitte et au Docteur Piau, présents eux aussi.



Quelques manifestations de début d'année

Nomain Propre

La seconde édition de « NOMAIN PROPRE » signalée par un grand calicot à l'entrée de la Mairie s'est déroulée Dimanche 26 Avril dernier.

Les participants de tous âges répartis en onze groupes ont mis à profit une météo pas trop favorable pour récolter près de deux tonnes de déchets avec l'aide de quatre tracteurs mis à disposition et pilotés par nos amis agriculteurs. L'importance de la collecte est préoccupante sachant que celle-ci ne couvre qu'une année.

Des ânes passant par là (comme dans une fable de LA FONTAINE) ont achevé de donner à cette manifestation une touche champêtre pour le plus grand bonheur de tous.

Toutefois quand on voit le « succès » en terme de ramassage de tous genres, on peut légitimement s'interroger sur le civisme de certains ...



Repas des aînés

Le traditionnel repas organisé par le CESC offert à nos concitoyens de 65 ans et plus a rassemblé plus de 160 convives. Mme Alice MASSE et Mr Jean DELCROIX, doyens de ce jour, étaient à l'honneur cette année.



Déplacement à TOURNAI le 1^{er} Avril en souvenir des Nomainois fusillés en octobre 1917 à Tournai.



Une délégation Nomainoise accompagnée par les anciens combattants a assisté à une messe du souvenir avant de déposer une gerbe au monument de Gabrielle Petit, héroïne belge de 14/18, au monument des Vendéens et au mur des fusillés. Tous furent ensuite reçus par le Bourgmestre de Tournai pour un pot de l'amitié.

Manifestations à venir

JUIN

- Lundi 8 Juin, Dépôt de gerbe pour la Journée nationale des soldats tués en Indochine.
- Samedi 13, Gala de danse de l'association Ados-Rythme, Salle des fêtes.
- Samedi 13 et Dimanche 14, Tournoi de foot des moins de 15 ans et moins de 18 ans au stade.
- Jeudi 18, Appel du Général de Gaulle, Dépôt de gerbe aux monuments aux morts.
- Vendredi 19, Remise des dictionnaires aux enfants admis en 6ème, Salle Louette.
- Samedi 20, Kermesse à l'école Saint Martin.
- Samedi 20 et Dimanche 21, Grand prix C.S.O + tournée des As au centre équestre.
- Samedi 27, Kermesse à l'école Léo-Lagrange.
- Samedi 27 et Dimanche 28, Tournoi de foot, débutants, poussins, benjamins et moins de 13 ans.



JUILLET

- Du Lundi 6 au Vendredi 31, Centre aéré organisé par la Municipalité.
- Dimanche 5, Repas champêtre organisé par les Anciens Combattants, Salle des Fêtes.
- Festivités du 13 Juillet avec Bal public et Feu d'artifice, Salle des Fêtes.
- Dimanche 26, Méchoui organisé par l'association « les Amis des Oiseaux », Salle des fêtes.



AOÛT

- Du Lundi 3 Août au Vendredi 21 Août, Centre aéré organisé par la Municipalité.
- Samedi 15 et Dimanche 16, Grand prix C.S.O au centre équestre.
- Voyage annuel organisé par le Comité des Événements Sociaux et Communaux (CESC).

SEPTEMBRE

- Samedi 5, Défilé de véhicules anciens organisé par la Communauté de Communes "Espace en Pévèle" dans le cadre de la commémoration du 60ème anniversaire de la libération du Pévèle.
- Dimanche 6, Commémoration de la libération de Nomain avec dépôt de gerbes aux monuments aux morts de Nomain et de Canchompré.
- Vendredi 25, Hommage aux Harkis avec dépôt de gerbes aux monuments aux morts.
- Samedi 26, Course cycliste organisée par l'association « Cycliste Nomainoise ».
- Samedi 26 et Dimanche 27, Repas organisé par le CESC, Salle des Fêtes.
- Dimanche 27, Grande braderie et Tombola organisées par le CESC, Salle des Fêtes



OCTOBRE

- Samedi 24, 4ème troc de plantes, Salle des fêtes.

LAVONS-NOUS LES MAINS !

L'opération « NOMAIN propre » étant terminée, il nous faut passer à l'opération « NOS MAINS propres », ce d'autant qu'il s'agit d'un sujet doublement d'actualité du fait de l'épidémie de grippe A (H1N1) et de la journée mondiale de l'hygiène des mains qui avait lieu ce mardi 5 mai et dont le slogan était « **Sauvez des vies : lavez-vous les mains** ».

Se laver les mains est en effet un geste civique qui doit devenir un réflexe au quotidien pour nous tous et pas seulement pour les soignants. C'est avec les mains qui ont la fâcheuse tendance à se balader un peu partout (bouche, nez, oreilles, plis et autres orifices naturels où les germes pullulent...) que nous véhiculons et transmettons de très nombreuses maladies.

Par exemple, on sait maintenant qu'à l'hôpital l'observance des gestes d'hygiène des mains (ongles coupés courts et propres, mains et poignets sans bijou, lavages fréquents, utilisation des solutions hydro-alcooliques...) entraîne une nette diminution des infections nosocomiales (c'est-à-dire les infections que l'on peut contracter en étant hospitalisé) et des bactéries multi résistantes.

Il ne s'agit pas bien sûr de pratiquer trois fois par jour une « désinfection chirurgicale » de nos mains mais d'effectuer simplement un lavage à l'eau et au savon au minimum avant de manipuler des aliments, avant chaque repas, avant de faire des soins (bébé, personnes âgées, blessures...) et surtout après être allé aux toilettes !!

Pour en savoir plus : http://fr.wikipedia.org/wiki/Lavage_des_mains

APPELS AUX SPORTIFS « COUREURS A PIED »

Notre commune a la chance d'accueillir de nombreuses associations sportives. Soucieux de leur « forme », de nombreux Nomainois(es) pratiquent comme loisirs le « jogging ».

Courir seul est parfois peu motivant, c'est pourquoi nous proposons de créer une association (loi 1901) de « COUREURS de FOND » ayant pour ambition de :

- Se retrouver régulièrement pour des entraînements, des sorties, des courses.
- Organiser une course à Nomain en 2010 ouverte à tous, sur plusieurs distances (2, 5, 10 km, voir plus...)

Vous êtes intéressés, contactez-nous en Mairie ou contactez Guillaume MATHON, Conseiller Municipal.

Merci...